



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi «Avenir Professionnel» du 5 septembre 2018 a modifié les règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.

- Désormais les entreprises doivent verser :
 - Une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) comprenant la contribution FPC et 87 % Taxe Apprentissage.
 - Puis un «solde13%» de la taxe d'apprentissage, directement aux écoles habilitées (figurant sur les listes d'habilitation préfectorales).

Les MFR sont habilités à percevoir ce « solde de 13% ». Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur.

Vous pouvez effectuer votre paiement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir avant le 31 mai. Nous vous précisons les modalités en retour de votre engagement.

CODE UAI : 0382434P MFR de : St Barthélémy

- Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 :
 - La masse salariale de 2020 X 0,68 % (taxe apprentissage) X 13% = « Solde 13%»
 - Ce solde doit être versé à une école habilitée.

Les CFA ne peuvent recevoir directement le «solde 13%». Seuls les versements en nature à un CFA peuvent se déduire du «solde13%» (uniquement des matériaux/matériels pédagogiques).

ENGAGEMENT DE VERSEMENT

Votre entreprise (en jaune, les parties à remplir)

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact pour la taxe d'apprentissage :

Tel : Mail :

Montant du versement: €

Montant versé en don en nature à un CFA (éventuellement).....€

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété.

A la MFR St Barthélémy ou à taxeapprentissage@mfr.asso.fr

Pour toutes informations complémentaires nous contacter par téléphone au 04 74 84 61 66

SAINT BARTHELEMY

70 Route de Marcollin • 38 270 St-Barthélémy • 0474846166 • mfr.st-barth@mfr.asso.fr.fr • <http://www.mfr-saintbarthelemy.org>

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES